

# LE PROJET D'ECOLE 2016-2019

- Un projet collectif au service de la réussite de chaque élève
- Le projet d'une haute ambition dans le quotidien des pratiques
- Un projet lisible aux élèves, aux parents, aux acteurs de l'école

Ecole :		Elémentaire Henri WALLON			
Circonscription :		Le BLANC-MESNIL			
REP :	<input checked="" type="checkbox"/>	REP+ :		HORS REP :	
	MANDELA				

## • LE DIAGNOSTIC

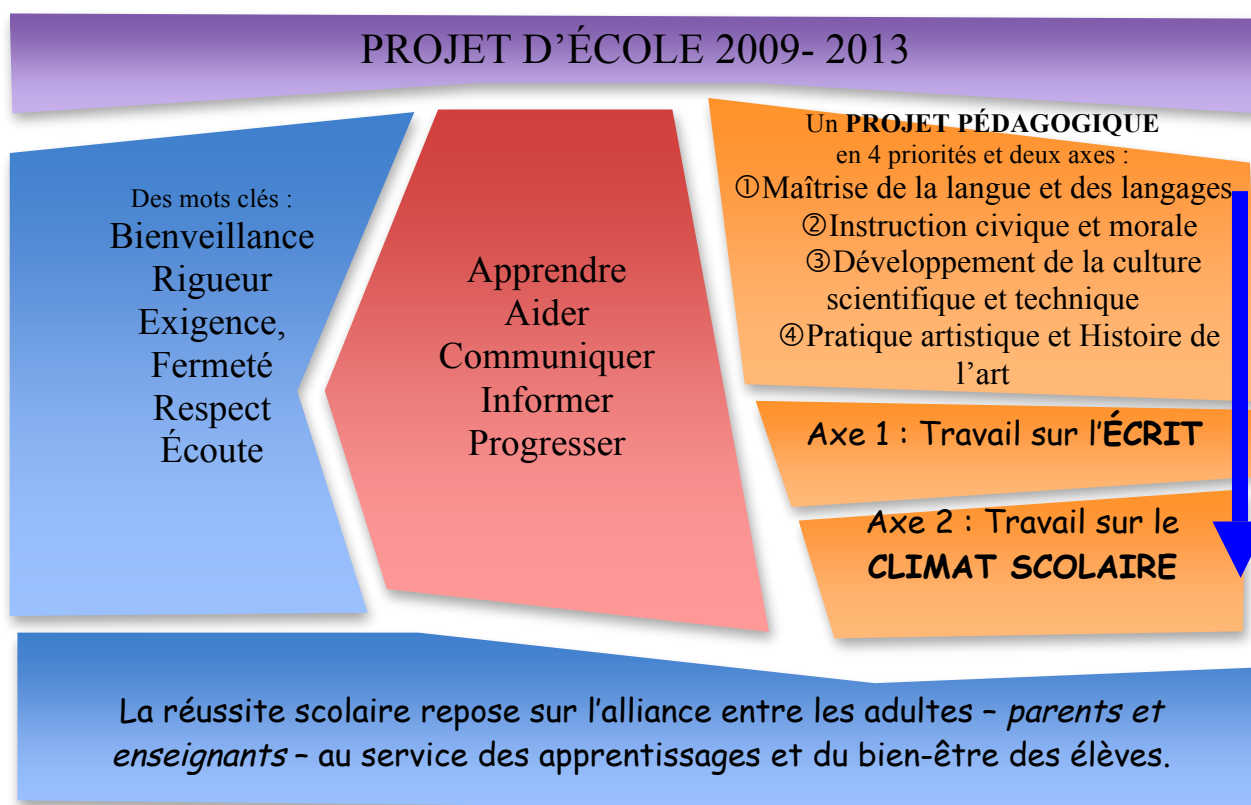
- **Lien avec l'axe 1 du projet académique centré sur la *performance scolaire* juste et efficace**
  - ⇒ Les points forts des élèves et des pratiques
  - ⇒ Les apprentissages qui font problème chez la grande majorité des élèves de l'école
  - ⇒ Les apprentissages qui sont les plus discriminants
    - à l'appui des évaluations existantes (école, circonscription, département\*, Eduscol)
    - à l'appui des observables en maternelle
    - à l'appui des priorités du socle, des programmes, des préconisations du CNECSCO, des notes de la DEPP, des besoins identifiés au DNB du collège de secteur
    - pour l'éducation prioritaire, à l'appui du diagnostic du projet de réseau
    - à l'appui de relevés d'observations qualitatives, au fil de l'eau, dans les classes
  
- **Lien avec l'axe 2 du projet académique centré sur la *coopération* à l'école et avec les partenaires**
  - ⇒ L'école inclusive (adaptation des pratiques aux besoins spécifiques de tous les élèves)
  - ⇒ L'école accueillante (intégration anticipée et accompagnée de tous les personnels nouveaux)
  - ⇒ L'école bienveillante (écoute attentive de chaque élève en classe et dans l'école)
  - ⇒ Le travail en équipe (l'échange, la mutualisation vers la progressivité et la mise en cohérence)
  - ⇒ L'évaluation positive (valorisation des progrès, observation et analyse des procédures)
  - ⇒ L'ouverture aux parents et aux partenaires (explicitation des codes et des apprentissages)
    - A l'appui du radar d'auto-positionnement **joint** : miroir collectif de chaque enseignant  
*L'outil est un support d'échanges, d'analyse lucide et il ouvre des pistes de travail*

*\*Le pôle pédagogie et les missions départementales en produiront pour aider à cibler les obstacles et à accompagner les équipes*

## DIAGNOSTIC

A partir des éléments d'analyse retenus dans l'état des lieux, compléter :

### 1. Données significatives concernant le contexte



## Equipe pédagogique

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Equipe jeune en termes d'expérience et d'ancienneté</li> <li>➤ 9 classes</li> <li>➤ Un maître PDMQC</li> <li>➤ Un RASED complet</li> </ul>	
Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un maître PDMQC (depuis 2016/2017)</li> <li>➤ Un RASED complet</li> <li>➤ Actions fédératrices (DAILE, Sciences, Arts Visuels)</li> <li>➤ Groupe de besoin cycle 2</li> <li>➤ Appui sur les qualités et ressources des enseignants de l'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Livrets d'accueil enseignant (fiches techniques usages méthodologiques)</li> <li>➤ Appui sur les qualités et ressources des enseignants de l'équipe</li> <li>➤ Harmonisation des usages (attitude et exigence) des enseignants</li> <li>➤ Différenciation pédagogique</li> </ul>

Henri WALLON 9 classes	2014/2015	2015/2016	2016/2017
EFS, T1et T2	2 sur 10 enseignants (18.2 %)	3 sur 11 enseignants (27.3%)	8 sur 12 enseignants (66.7 %)
Ancienneté dans l'école	4 ans	4.30 ans	2.7 ans
Enseignants ayant plus de 4 ans d'ancienneté sur l'école	5 sur 10 enseignants (50 %)	5 sur 11 enseignants (45.5 %)	3 sur 12 enseignants (25 %)

L'équipe pédagogique de l'école Henri WALLON, après une période de stabilité, s'est fortement renouvelé. En effet chaque année, un à deux collègues ayant une ancienneté importante s'en vont pour se rapprocher de leur domicile. L'année 2016/2017 a vu ce renouvellement s'accroître. L'ancienneté des enseignants est diverse selon les 12 membres, allant de 1 an d'ancienneté à 18 (sur l'ensemble de leur carrière) avec 25 % d'entre eux qui enseignent dans l'école depuis plus de 4 ans. 66.7 % des enseignants ont moins de deux ans d'ancienneté dans le métier. La direction reste la même depuis 4 ans.

## Continuité des apprentissages

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maître PDMQC</li> <li>➤ Liaison GS-CP</li> <li>➤ Groupe de besoins en cycle 2</li> <li>➤ Appui RASED</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Liaison CM2-6<sup>ème</sup></li> <li>➤ Liaison Cycle 2/ Cycle3</li> <li>➤ PPRE passerelle de cycle</li> <li>➤ Outils d'équipe ou d'école</li> <li>➤ Adopter des outils communs (manuels, méthode)</li> </ul>

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programmation par matières</li> <li>➤ Expérimentation et innovations pédagogiques</li> <li>➤ Intégrer des phases de manipulation dans les séances d'apprentissage</li> </ul>
--	---

**Projets**

Henri WALLON 9 classes	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Projet commun GS/CP	Projet GS/CP autour de la lecture/ compréhension 5 albums durant l'année Projet Sciences durant les 3 trimestres	Projet Sciences durant 1 trimestre Lecture CM2→GS	Projet GS/CP autour de la lecture/ compréhension 5 albums durant l'année Lecture CM2→GS
Groupe de besoins	DAILE CE1 DAILE CE2 Ateliers mathématiques CP	DAILE CE1 DAILE CE2 Ateliers lecture/écriture CP	DAILE CE1 DAILE CE2 DAILE CP
Cycle 2/ Cycle3	Projet Sciences durant les 3 trimestres	Projet Sciences durant les 3 trimestres	

**Evaluation CP (circonscription)**

Ecole	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Henri WALLON	71.1 %	75.1%	72.7 %
Sur la ville	89.9 %	77.5 %	86.2 %

L'impact des projets intercycle sur les réussites fait ses preuves au niveau des enseignants (partage, questionnement, enrichissement pédagogique, ...) et des élèves (enrichissement culturel, motivation, estime de soi, entrée dans la lecture, partage, ...). Toutefois ces projets reposent bien souvent dans leur construction et leur réalisation sur un nombre restreint d'enseignants. L'implication des enseignants a une incidence sur le déroulement ou la reconduction de ces projets.

Le DAILE, dispositif intensif d'aide à la lecture et l'écriture existe depuis six ans auprès des élèves de CE2 et de CE1. Des élèves placés en groupes de besoin pour les plus en difficultés se retrouvent actuellement dans un groupe au-dessus.

Ces dispositifs nous ont non seulement permis de connaître de manière plus fine les besoins de nos élèves mais aussi de renforcer les liens avec les familles qui, pour beaucoup, ne possèdent pas les codes scolaires mais sont partie prenante dans ces dispositifs. La difficulté, pour l'équipe pédagogique, pour prévenir la difficulté et pour apporter de l'aide aux élèves les plus démunis, est d'être au plus près des besoins des élèves et de mettre en place des parcours adaptés et

## PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

individualisés. Une analyse réflexive et experte plus fine en équipe pédagogique peut apporter des réponses.

### Evaluation CE1 (évaluations nationales 2013)

Ecole Henri WALLON	2013/2014	2014/2015
Français	47 %	41%
Mathématiques	50 %	36 %

### Evaluation CE2 (circonscription)

Ecole Henri WALLON	2015/2016	2016/2017
Français	46.3 %	44.9 %
Mathématiques	54.4 %	52.7 %

### Evaluation CM2 (évaluations nationales 2013)

Ecole Henri WALLON	2013/2014	2014/2015
Français	33 %	44%
Mathématiques	32.64 %	42 %

### Evaluation CM2 (circonscription)

Ecole Henri WALLON	2015/2016
Français	50.1 %
Mathématiques	38.1 %

## Climat scolaire

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Taux d'absentéisme</li><li>➤ Livret d'accueil des parents</li><li>➤ Circulation de l'information</li><li>➤ Elaboration règlement intérieur avec les parents d'élève</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Participation des parents à la vie de l'école</li><li>➤ Investissement des parents</li><li>➤ Modalité d'accueil et de communication des familles</li><li>➤ Lisibilité de l'école</li><li>➤ Attitudes élèves en récréation</li></ul>

## 2. Données significatives concernant les élèves

### Acquis des élèves

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Arts visuels</li> <li>➤ Auto-évaluation (comportement)</li> <li>➤ DAILE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Résolution de problèmes</li> <li>➤ Construction du nombre</li> <li>➤ Production d'écrits</li> <li>➤ Lecture implicite</li> <li>➤ Orthographe grammaticale et d'usage</li> <li>➤ Vocabulaire</li> <li>➤ Prise en compte des acquisitions par les enseignants à N+1</li> <li>➤ Autonomie</li> <li>➤ Sciences (démarche scientifique, ...)</li> <li>➤ Anglais (continuité des langues vivantes)</li> <li>➤ Evaluation positive</li> </ul>

#### Evaluation CE1 (évaluations nationales 2013)

Ecole Henri WALLON	2013/2014	2014/2015
Lire	56 %	53%
Ecrire	59 %	53%
Vocabulaire	49%	39%
Grammaire	<b>33 %</b>	<b>23%</b>
Orthographe	<b>28 %</b>	<b>24 %</b>

#### Evaluation CE1 (évaluations nationales 2013)

Ecole Henri WALLON	2013/2014	2014/2015
Nombres	57 %	<b>38%</b>
Calculs	<b>45 %</b>	<b>30%</b>
Grandeurs et Mesures	48 %	43%
Géométrie	56 %	34%
OGD	51 %	52%

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS****Evaluation CE2 (circonscription)**

Ecole Henri WALLON	2015/2016	2016/2017
Lire	67.3 %	57.4%
Ecrire	25.8 %	50 %
Vocabulaire	68.8%	56.4 %
Grammaire	62.9 %	49 %
Orthographe	6.5 %	11.5 %

**Evaluation CE2 (circonscription)**

Ecole Henri WALLON	2015/2016	2016/2017
Nombres	63.6 %	38%
Calculs	63.6%	30%
Grandeurs et Mesures	47.4 %	43%
Géométrie	37.9 %	34%
OGD	59.4 %	52%

**Evaluation CM2 (évaluations nationales 2013)**

Ecole Henri WALLON	2013/2014	2014/2015
Lire	56 %	52%
Ecrire	59 %	57%
Vocabulaire	49%	43%
Grammaire	33 %	32%
Orthographe	28 %	32 %

**Evaluation CM2 (circonscription)**

Ecole Henri WALLON	2015/2016
Lire	71.1 %
Ecrire	50.7%
Vocabulaire	
Grammaire	28.6 %
Orthographe	

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

**Evaluation CM2 (évaluations nationales 2013)**

Ecole Henri WALLON	2013/2014	2014/2015
Nombres	29.21 %	62%
Calculs	38.19 %	43%
Grandeurs et Mesures	26.55 %	37%
Géométrie	31.18 %	44%
OGD	31.13 %	25%

**Evaluation CM2 (circonscription)**

Ecole Henri WALLON	2015/2016
Nombres	33.2
Calculs	
Grandeurs et Mesures	38.6
Géométrie	42.6 %

**Vie des élèves**

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conseil de délégués</li> <li>➤ Livret d'accueil CP</li> <li>➤ Parole de l'élève</li> <li>➤ Elaboration règlement intérieur avec les élèves</li> <li>➤ Fluidité des parcours (taux d'élèves qui ont une année de retard)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Livret d'accueil 6<sup>ème</sup></li> <li>➤ Blog/journal</li> <li>➤ Hygiène</li> <li>➤ Equilibre alimentaire</li> <li>➤ Eco-citoyenneté</li> <li>➤ Echange professeurs</li> <li>➤ Echange/ restitution de productions entre classes</li> <li>➤ Aménagement espace temps lié aux besoins des élèves</li> <li>➤ Gestion de la difficulté et des aides</li> <li>➤ Cohérence et complémentarité de l'offre d'accompagnement éducatif, d'activités périscolaires</li> <li>➤ Individualisation des réponses aux besoins des élèves.</li> </ul>

**Parcours scolaires et accompagnement des élèves à besoins particuliers**

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ RASED</li> <li>➤ REE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ PPRE par niveau</li> <li>➤ PPRE Passerelle</li> <li>➤ PAP</li> </ul>



**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fiche de suivi des élèves</li> <li>➤ Gestion de la difficulté et des aides</li> <li>➤ Suivi des élèves en difficulté</li> <li>➤ Diversifier les modalités de travail (groupe de besoins, ateliers, ...)</li> <li>➤ Livret de réussite</li> <li>➤ Moyen mis en œuvre pour le repérage de la difficulté précoce.</li> </ul>
--	--

**Evaluation CE1 (évaluations nationales 2013)**

Ecole Henri WALLON	2013/2014	2014/2015
Français (Moins de 33%)	12 élèves 29 %	14 élèves 39 %
Mathématiques (Moins de 33%)	9 élèves 22 %	17 élèves 47%

**Evaluation CE2 (circonscription)**

Ecole Henri WALLON	2015/2016	2016/2017
Français (Moins de 33%)	7 élèves 21 %	19 élèves 37 %
Mathématiques (Moins de 33%)	7 élèves 21 %	14 élèves 27%

**Evaluation CM2 (évaluations nationales 2013)**

Ecole Henri WALLON	2013/2014	2014/2015
Français (Moins de 33%)	20 élèves 61 %	4 élèves 21 %
Mathématiques (Moins de 33%)	17 élèves 68 %	5 élèves 26 %

**Evaluation CM2 (circonscription)**

Ecole Henri WALLON	2015/2016
Français (Moins de 33%)	5 élèves 19 %
Mathématiques (Moins de 33%)	11 élèves 42 %

## VISEE DE L'EQUIPE

<i>La coopération</i>	
Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Livret d'enseignant</li> <li>➤ Livret d'accueil</li> <li>➤ La liste de matériel commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Echelle des sanctions</li> <li>➤ Cahier d'incidents ans l'école</li> <li>➤ Progressions communes</li> <li>➤ Préparation des conseils de maîtres</li> <li>➤ Harmonisation des pratiques et outils</li> <li>➤ Echanges des démarches d'apprentissage</li> <li>➤ Connaissance théoriques et/ou pratiques</li> </ul>
<p><u>Objectifs/enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le travail en équipe</li> <li>- Accueillir des nouveaux enseignants.</li> </ul> <p><u>Dispositifs et outils :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les commandes de matériel communes,</li> <li>-Le travail en groupes au cours des conseils des maîtres vers l'école apprenante</li> <li>-La préparation des réunions de parents en équipe,</li> <li>-Elaboration de programmations/ progressions communes. Au plan horizontal (entre les classes d'un même niveau) au plan vertical (tout au long d'un cycle et inter-cycle).</li> <li>-Livret de l'enseignant (vadémécum).</li> </ul> <p><i>Indicateurs quantitatifs</i></p> <p>Temps de réunion de pré-rentree,</p> <p>La proportion de temps de concertation consacrée au projet de classe, de cycle, en partenariat ou non,</p> <p>Le temps de co-intervention par classe.</p>	

<i>L'évaluation positive</i>	
Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Code de correction orthographe</li> <li>➤</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Codage unique</li> <li>➤ Bilans intermédiaires communs sur un même niveau</li> <li>➤ Evaluations diagnostiques/sommatives/finales</li> </ul>

**PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

	<p align="center">sur un même niveau</p> <p>➤ L'implication des élèves dans leur évaluation</p>
<p><u>Les objectifs et les enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cohérence,</li> <li>- La lisibilité des progrès des élèves,</li> <li>- L'explicitation des compétences visées à l'intention des élèves et de leur famille.</li> </ul> <p><u>Des dispositifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Codage unique (en cours)</li> <li>- Bilans intermédiaires communs sur un même niveau de classe</li> <li>- Evaluation diagnostique/sommative</li> <li>- Année commune             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de "contrats de confiance" (cf. Antibii),</li> <li>- L'auto-positionnement. Vers l'implication des élèves dans leur évaluation,</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Indicateurs quantitatifs</i></p> <p>Nombre d'attestation délivrée (B2i, savoir nager...)</p> <p>Nombre de remises de livrets,</p> <p>Participation des élèves à l'élaboration des PPRE,</p> <p>Nombre d'interventions de partenaires associatifs (OCCE, USEP ...) municipaux, culturels et autres (CRD, 2pc, Théâtre, intervenants EPS, Maison pour tous, IME, les infirmières).</p>	

*La bienveillance et le lien avec l'évaluation positive*

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exposition des travaux</li> <li>➤</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Règles communes</li> <li>➤ Cahiers de réussites, carnets de suivis</li> <li>➤ Diversifier les modalités de travail (ateliers, travaux de groupe, tutorat, groupe de besoins, travaux de type coopératifs, individualisation, ...)</li> </ul>

<p><u>Objectifs et enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les progrès</li> <li>- Développer la confiance en soi</li> </ul> <p align="center">} Relation entre cognition et émotion,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règles communes → échelle des sanctions adaptées et justes</li> <li>- Expositions des travaux</li> <li>- Cahiers de réussite, carnets de suivis</li> </ul> <p><u>Dispositifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des expositions de travaux,</li> <li>- Des cahiers de réussites, des carnets de suivis,</li> <li>- Des espaces d'apprentissages en configuration élargie au niveau de l'école</li> </ul>	
--	--

**PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

(chorale, BCD...)

*La parentalité*

**Points forts**

- Réunion de prérentrée
- Livret d'accueil des parents
- Accueil des CP
- Livret d'accueil des CP

**Points faibles**

- Blogs de classe, blog de l'école
- Lieu d'accueil des parents
- Classe ouverte
- 

Objectifs et enjeux :

- Anticiper les malentendus pour mieux les réduire,
- Inscrire la bienveillance dans les relations (développer l'empathie et l'intérêt pour l'autre),
- Expliciter l'école (aider son enfant à faire ses devoirs, à apprendre à lire, laisser son enfant pour la première fois à l'école...)

Dispositifs

- Des réunions de présentations en début d'année,
- Des séances de classe "ouverte" (pour certaines classes),
- Blog d'école, Blog de classe (explicitation du fonctionnement et des projets),
- Communication écrite de ce que les élèves apprennent en classe par période.
  - Livret d'accueil des parents
  - Lieu d'accueil des parents
  - Usages communs (livrets enseignants)

*Indicateurs quantitatifs*

- Fréquence des rencontres individuelles,
- Fréquence des réunions "institutionnelles".

*L'inclusion des élèves*

**Points forts**

- Appui du RASED
- DAILE

**Points faibles**

- Dispositifs d'évaluation et/ou d'observation communs dans la classe et hors classe
- Concertation AVS/enseignants

Objectifs et enjeux

- Devenir capable d'inclure dans le système scolaire des enfants qui ne répondent pas aux critères communs,
- Faire des propositions pédagogiques différenciées.

Dispositifs et outils

- Concertations entre enseignants "banals" et enseignants spécialisés,
- Des dispositifs d'évaluation et/ou d'observation communs dans la classe et hors la classe,
- DAILE,
- APC.

*Indicateurs quantitatifs*

Le temps de concertation (enseignants/AVS...),

Le temps de co-intervention facilitatrice de l'inclusion,

Le nombre d'élèves bénéficiant des APC (préciser les types 1, 2 ou 3)

*Parcours, orientation, cohérence*

<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conseil de suivi chaque période</li> <li>➤</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ PPRE Passerelle intercycle</li> <li>➤ PPRE Passerelle collège</li> <li>➤ PPRE</li> </ul>
<p><u>Objectifs et enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitriser la cohérence des apprentissages et des enseignements tout au long de la scolarité, pour éviter les ruptures trop fortes, les contradictions voire les incohérences,</li> <li>- Soigner, en particulier les articulations inter cycle : cycle 3 mais aussi maternelle/élémentaire.</li> </ul>	
<p><u>Dispositifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PPRE</li> <li>- PPRE Passerelle intercycle</li> <li>- Usages d'outils communs (cahiers, manuels, ...)</li> <li>- PEAC</li> <li>- Conseil de suivi à chaque période des élèves</li> </ul>	
<p><i>Indicateurs quantitatifs</i></p> <p>Le nombre de PPRE passerelle, Le nombre de PPRE, Le nombre d'élèves de Cm2 ayant été maintenu au cours de sa scolarité.</p>	

*La participation des élèves et l'apprentissage de la citoyenneté*

<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conseil d'élèves</li> <li>➤ Superdélégués au conseil d'école</li> <li>➤ Responsabiliser les élèves</li> <li>➤ Favoriser la parole de l'élève et dans l'argumentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation des délégués</li> <li>➤ Messages clairs</li> <li>➤ Débats philosophiques</li> <li>➤ Conseils de classe</li> </ul>
<p><u>Dispositifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil d'élèves (classe, délégués, super délégués)</li> <li>- Formation délégués</li> <li>- Mise en œuvre contrats comportements</li> <li>- Messages clairs</li> <li>- Débats philosophiques</li> </ul>	
<p><i>Indicateurs quantitatifs</i></p> <p>Nombres de signalements, d'incidents en milieu scolaire, Participation aux projets citoyens.</p>	

*Innover, se former*

<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maître PDMQC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mallettes pédagogiques</li> </ul>

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Manipulation dans les séances d'apprentissage</li> <li>➤ Statut de l'erreur</li> <li>➤ Observation et échanges de pratiques</li> <li>➤ Ecole apprenante</li> </ul>
<p><b>Objectif/ enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se former,</li> <li>- Se professionnaliser collectivement,</li> <li>- Mutualiser,</li> <li>- Oser.</li> </ul> <p><b>Dispositifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en commun → plateforme internet</li> <li>- Mallettes pédagogiques et autres équipements</li> <li>- Observations et échanges de pratiques</li> <li>- Ecole apprenante</li> </ul> <p><i>Indicateurs quantitatifs</i></p> <p>Nombre de formation en équipe, Quantité de co-intervention, de préparation de classe par groupe d'enseignants, Nombre de MAT.</p>	

<b>Caractéristiques / profil de l'équipe <i>Equipe pédagogique</i></b>	
L'école	Nombre d'enseignants : 12 Nombre de classes : 9 REP / hors REP : REP Présence d'un maître PDMQDC depuis sept 2016
La direction	Décharge (complète, mi-temps) : 2/3 Personnel ressource (gestion des groupes) :
Les enseignants	Nombre de titulaire, stagiaire, contractuel, les mi-temps 9 titulaires, 1 EFS
	Ancienneté dans l'EN, ancienneté sur l'école : Le pourcentage de professeurs NT1 et NT2 est de 63,6% (7 enseignants sur 11).
Interventions du RASED	Le réseau d'aide est complet : 1 maître E (à plein temps) 1 maître G (à plein temps) 1 psychologue scolaire (80%) Inventaire des différents types d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-intervention : non, aide aux dispositifs au sein de l'école, appui aux réflexions d'équipe et aux échanges</li> <li>- Ressource auprès d'un enseignant ou d'un groupe d'enseignants (accompagnements, conseils) : oui</li> <li>- Prise en charge d'élève(s) : oui</li> <li>- Participation aux réunions de parents : oui</li> <li>- Rencontres avec les parents : oui</li> <li>- Observations, analyses : oui</li> <li>- Mutualisation des outils : oui</li> </ul>

## • LA PROBLÉMATIQUE ET LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

- **La problématique**
  - ⇒ Elle définit les apprentissages jugés prioritaires, leviers pour les progrès de chacun et la réussite de tous, mais qui demeurent les plus fragiles et qui résistent aux pratiques. La réflexion collective, programmée dans le projet d'école, engage ainsi l'équipe entière dans la recherche de solutions partagées et expérimentées dans les classes. Elle est la priorité pédagogique de l'école. Elle sera soutenue et accompagnée par l'équipe de circonscription.
    - Axe 1 du projet académique. Notre priorité porte sur l'apprentissage (ou deux) :
    - Axe 2 du projet académique. Notre marge de progrès se situe sur 1 ou 2 axes du radar
- **Le lien avec le socle commun de connaissances de compétences et de culture**
  - ⇒ Concernant l'axe 1, un lien est établi avec des compétences phare du socle (recopiées)
- **La définition de 3 objectifs**
  - ⇒ Ils sont prioritaires, ciblés et portés par l'équipe pédagogique
    - Ils *innervent* le quotidien des pratiques de classe
    - Ils structurent les réunions de concertation pédagogique pilotées par le directeur
    - Ils sont rendus lisibles dans la communication aux parents et aux élèves

---

## SYNTHESE

L'équipe de l'école élémentaire Henri WALLON est une équipe jeune. L'ancienneté dans l'école n'est guère élevée (environ 4/11 ont plus de cinq années d'expériences sur l'école et dans leur métier). Le pourcentage de professeurs NT1 et NT2 est de 63,6% (7 enseignants sur 11). L'équipe cherche à établir des usages implicites communs afin d'améliorer le travail d'équipe, la professionnalisation de chacun et bien gérer les relations parents-enseignants. En effet deux types de cadres coexistent au sein de l'école : le cadre institutionnel (dont les bases sont à renforcer pour les enseignants) et un cadre négocié, issu du groupe (encore à construire et à consolider). L'objectif de l'équipe est de s'autoréguler.

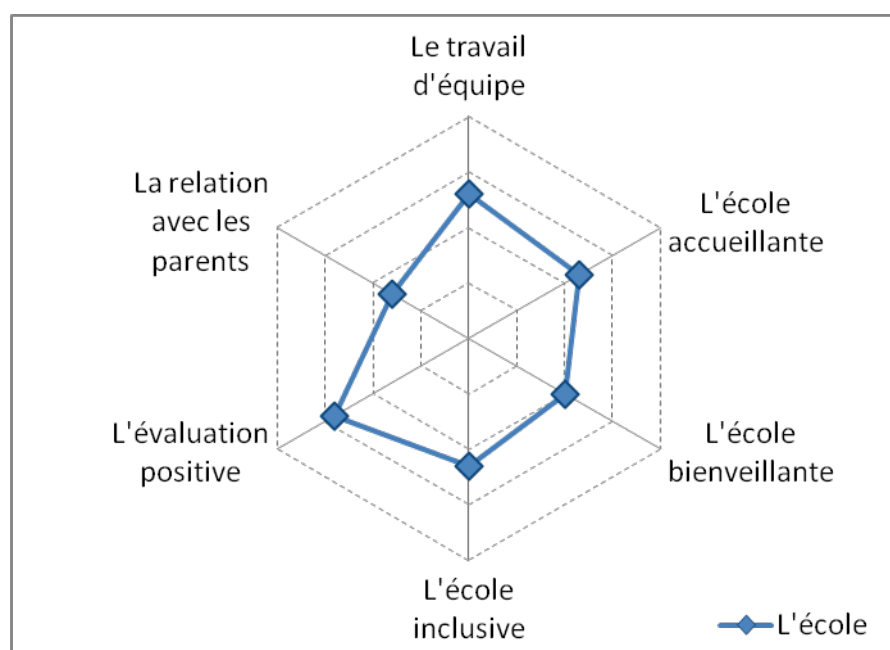
## PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

L'équipe cherche à adopter et connaître de nouvelles démarches et innover en classe. Elle cherche à devenir une école apprenante ou devenir une communauté d'apprentissages. Les échanges /mutualisations des savoirs et des compétences (favoriser le travail en équipe et en partenariat) au service des élèves sont une piste.

L'objectif est la réussite de tous les élèves. Accroître l'efficacité de l'école en s'assurant d'une meilleure cohérence et continuité des apprentissages.

Les élèves de toutes les classes éprouvent des difficultés à élaborer une stratégie, notamment en mathématiques aussi bien pour résoudre un problème qu'en calcul mental. La construction du nombre semble difficile et les élèves ne possèdent pas de bases solides qui leur permettraient d'appréhender le nombre dans toutes ces formes et utiliser ces notions dans les différentes activités. Les résultats des différentes évaluations de circonscription et d'école alertent les enseignants depuis quelques années sur ces trois domaines. Les résultats en lecture implicite, en productions d'écrits, en orthographe lexicale et grammaticale restent très fragiles du CP au CM2. Les interactions, l'oral pour expliciter les stratégies et l'utilisation de la trace écrite ne sont pas des habitudes prises. La manipulation ne trouve que rarement sa place au sein de la classe. L'équipe dénote une passivité de trop d'élèves au cours des phases de recherches.

	L'école
Le travail d'équipe	2,6
L'école accueillante	2,3
L'école bienveillante	2,0
L'école inclusive	2,3
L'évaluation positive	2,8
La relation avec les parents	1,6





## PROBLEMATIQUE

---

**Problématique : Comment améliorer le climat scolaire ? (l'amélioration des pratiques enseignantes et des résultats scolaires des élèves)**

---

**Axe 1 : Performance** : Accroître la performance de l'École pour la rendre plus efficace et plus juste

**Axe 3 : Coopération** : Développer la coopération dans l'École et avec les partenaires

### Les objectifs opérationnels

#### Axe 1

⇒ **Objectif N°1 : Améliorer les compétences dans le domaine de la maîtrise de la langue**

⇒ **Objectif N°2 : Mieux vivre ensemble à l'école, développer le sens de la responsabilité, de la solidarité, du respect, ainsi que les échanges inter-écoles.**

⇒ **Objectif N°3 : Améliorer la production d'écrits** (« Comment réinvestir au mieux mes connaissances en situation d'écriture »).

#### Axe 3

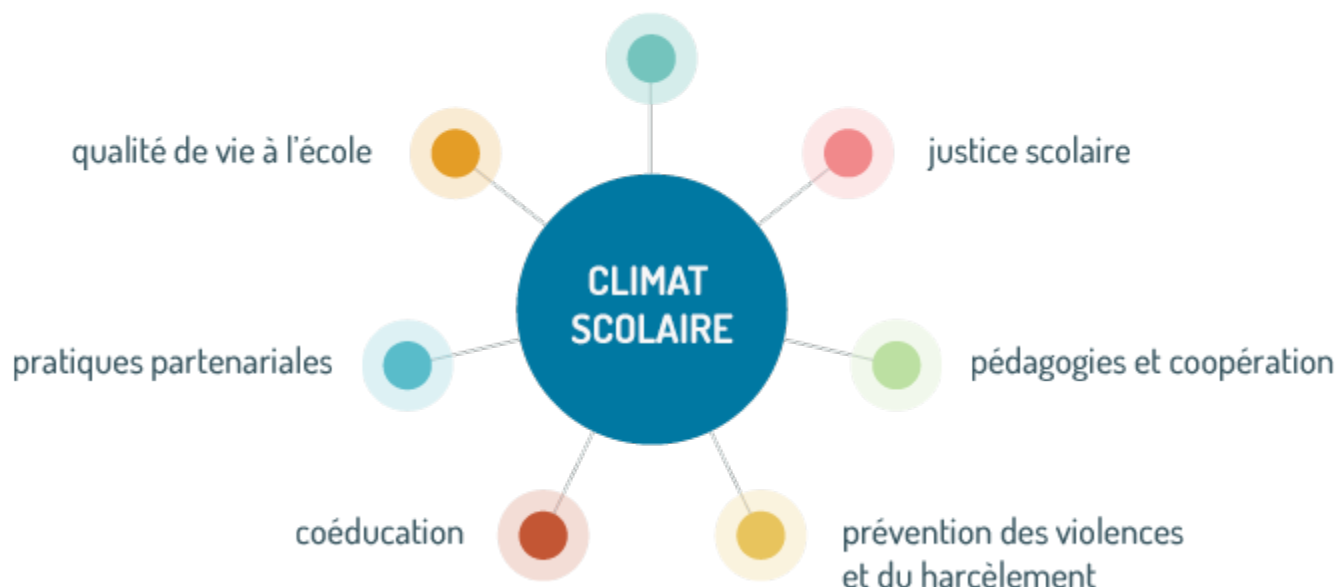
⇒ **Objectif N°4 : Améliorer le climat scolaire** (*Mettre en place les conditions d'émergence d'une équipe professionnelle et collaborative*)

## Le climat scolaire qu'est-ce que c'est ?

Le **climat scolaire** concerne toute la communauté éducative : **élèves, personnels, parents**. C'est une responsabilité collective. C'est la construction du bien vivre et du bien être pour les élèves et le personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

## Comment agir sur le climat scolaire ?

Agir sur le **climat scolaire**, c'est agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école, en portant des actions sur **7 facteurs** :



## Pourquoi agir sur le climat scolaire ?

Pourquoi agir sur le climat scolaire ?

Pour améliorer la réussite scolaire

*Un bon climat scolaire améliore l'implication des élèves dans les apprentissages et développe l'estime de soi.*

Pour réduire les inégalités

*Un bon climat scolaire augmente les résultats scolaires, indépendamment des facteurs socio-économiques initiaux (Astor, Benbenishty, Estrada, 2009).*

Pour faire baisser la victimation

*Le lien indiscutable entre « climat scolaire », qualité des apprentissages, réussite scolaire et victimation à l'école est largement établi par la recherche.*

Pour améliorer le moral des élèves et des enseignants :

*un climat scolaire serein permet de réduire le stress, d'éviter l'isolement.*

En d'autres termes, les résultats d'un climat scolaire positif sont :

- l'amélioration des résultats scolaires,
- l'amélioration du bien-être des élèves et des adultes,
- la diminution notable du harcèlement,
- la diminution des problèmes de discipline,
- la diminution des inégalités scolaires,
- une plus grande stabilité des équipes,
- une baisse de l'absentéisme et du décrochage scolaire.

---

### • LES MODALITES DE REPONSE

○ **L'état des lieux des pratiques pour recenser des modalités existantes à poursuivre**

- ⇒ Les premières réponses sont apportées au sein des pratiques de classe : mutualisation
- Description fine de mise en œuvre, observations réciproques, ...

## PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

- Recensement et formalisation des modalités explicités : synthèse mémoire (explicitation, questionnements, apports de précisions, reformulation, confrontation)
- **La recherche de modalités de réponse nouvelles**
  - ⇒ Pour les classes : des démarches, des contenus, des supports, des organisations nouvelles, généralisées, renouvelées (l'équipe de circonscription peut être sollicitée pour son expertise)
  - ⇒ Pour l'école : le questionnement sur les dispositifs existants optimisés et mis en cohérence
    - Les APC, le PDMQDC, le RASED, les SRAN, PPRE, l'accompagnement éducatif (dans une certaine mesure), ... mais aussi ULIS, UPE2A, SEGPA (cycle 3), ...
    - Les échanges de services, les décloisonnements, des dispositifs de type ROLL, MACLE
    - Les ressources : méthodes, manuels, matériel, expertises au sein de l'équipe, etc

*Navette avec l'équipe de circonscription pour préciser, élargir, conseiller, accompagner, valider.*

---

## ● L'EVALUATION : CIBLES, CRITERES DE REUSSITE, PALIERS

- **Les cibles ou critères de réussite pour tendre vers une auto-évaluation**
  - ⇒ Il s'agit de fixer des repères qui permettront à l'équipe de dire si l'objectif est atteint pour tous les élèves (et de définir des marges de progrès tout en ajustant les modalités de réponse)
    - **Parfois, une cible chiffrée** peut être fixée (*faire passer du niveau 4 au niveau 3 les 15% d'élèves qui sont en difficulté dans le domaine prioritaire fixé par l'école, en un an ; une évolution de N points aux évaluations CE2 à N+1 dans les compétences ciblées*)
    - **Parfois, les critères de réussite** sont plus adaptés pour observer l'évolution (*nous considérerons l'objectif atteint quand tous les élèves investiront leur espace de recherche pour résoudre un problème en un ou deux essais*)
- **Les paliers dans un calendrier pluriannuel**
  - ⇒ Certaines équipes seront en mesure de planifier les étapes sous forme d'échéancier qui pourra être ajusté lors de bilans d'étape.

PROJET D'ÉCOLE 2016- 2019

Des mots clés :  
Bienveillance  
Rigueur  
Exigence,  
Fermeté  
Respect  
Écoute

Apprendre  
Aider  
Communiquer  
Informer  
Progresser

Un **PROJET PÉDAGOGIQUE**  
en 4 priorités et deux axes :  
① Maîtrise de la langue  
② Maîtrise de l'écrit  
③ Vivre Ensemble  
④ Climat scolaire

Axe 1 : Travail sur l'**ÉCRIT**

Axe 2 : Travail sur le  
**CLIMAT SCOLAIRE**

La réussite scolaire repose sur l'alliance entre les adultes - *parents et enseignants* - au service des apprentissages et du bien-être des élèves.

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

Référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer :

« Utiliser les principales règles grammaticales et orthographiques »

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre :

« L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus. »

**Objectif n° 1 du projet d'école ou de réseau 2016-2019 :  
Améliorer les compétences dans le domaine de la maîtrise de la langue**

**Indicateur(s) :**

- Taux de PPRE (élèves en difficultés importantes en dans le domaine maîtrise de la langue)  
Valeur de départ : Cycle 2:15 % Cycle 3: 18 %(Année 2015/2016)
  - Elèves ayant des difficultés dans le domaine de l'orthographe (analyse des données du livret scolaire)  
Valeur de départ : Cycle 2:26,2 % Cycle 3: 34,8%
- Valeur cible : Faire baisser ce taux à 10%

Actions	<input checked="" type="checkbox"/> de classe	<input checked="" type="checkbox"/> interclasses	<input checked="" type="checkbox"/> de cycle	<input checked="" type="checkbox"/> inter-cycles			
Tout au long de l'année.							
<b>Classes engagées</b> L'ensemble des classes de l'école.	<b>Enseignants engagés</b> Tous les enseignants. Maître PDMQC Le (ou la) directeur (trice)		<b>Autres acteurs</b>				
Déclinaison de l'objectif retenu (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues Cycle(s) ou classe(s) concerné(s) Cycle(s) ou classe(s) concerné(s)	Axe(s) projet d'école	Echéancier			Modalités d'évaluation
				Action pérenne	2017/2018	2018/2019	
<b>Objectif d'enseignement :</b> Amener les élèves à écrire sans erreur un texte en respectant l'orthographe lexicale et grammaticale.	Ecrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 à 10 lignes en mobilisant les connaissances	<u>1) Des dictées pour apprendre (tous les cycles)</u>  - Proposer régulièrement des formes de dictées pour apprendre et réfléchir : dictées négociées, dictées raisonnées...	1		X	X	-Résultats dans les compétences élèves visées au cycle 3 (analyse des livrets scolaires)

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

<p><b>Développer l'aptitude à l'échange et au questionnement.</b></p> <p><b>Stratégies :</b> Rénovation et harmonisation des pratiques de l'orthographe.</p>	<p>acquises. (compétences communes au cycle 3 détaillées dans les livrets scolaires)</p>	<p>- Proposer quotidiennement des mots dictés, une phrase dictée ou produite du jour (réactivation des compétences en orthographe) selon une nomenclature harmonisée dans l'école, le réseau.</p>	1 et 3	x	X	X	X	<p>- progrès enregistrés dans des "dictées-tests" par cycle.</p> <p>- résultats aux diverses courses du marathon orthographique</p> <p>- Bilan des pratiques renouvelées.</p> <p>- Mise en œuvre effective de la programmation.</p> <p>- Elaboration de programmation et de progression par cycle.</p> <p>- Uniformisation des manuels et méthodes.</p>
		<p><u>2) Apprendre à copier pour mémoriser l'orthographe (tous les cycles)</u></p> <p>- Proposer des activités méthodologiques pour développer l'empan de copie et travailler la fixation orthographique progressive sur le cycle (copie différée, copie retournée, copie couleur...)</p>	3			X	X	
		<p>- Apprendre un corpus de mots (mots invariables, mots des textes, mots des écrits, échelle Dubois Buyse,...). Programmation par niveau du corpus de mots. Lien avec projet de lecture et d'écriture.</p>	1 et 3		X	X	X	
		<p><u>3) Programmer les apprentissages dans le domaine de l'orthographe (tous les cycles) :</u></p> <p>- Proposer une programmation des acquisitions en orthographe lexicale et grammaticale (progression d'école)</p>	1 et 3		X	x	x	
		<p>- Se doter d'outils communs et cohérents pour enseigner l'orthographe. Harmonisation des outils de cycle (outil maîtrise de la langue).</p>	3		x	x	x	
<p><u>4) Défis-orthographiques (tous les cycles) :</u></p> <p>- Participation à des défis orthographiques inter-classes et au marathon orthographique (enjeu et motivation)</p>	1 et 3		x	x	x			
<p><u>4) Code orthographiques (tous les cycles):</u></p>								

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

		<p>- Elaboration d'un code orthographique du CP au CM2 avec progression d'école. Code de correction pour la production d'écrits outils communs en étude de la langue dès le cycle 2 (codes, couleurs,...)</p>	3	x	x	x	
--	--	---	---	---	---	---	--

## Référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer :

« L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée. Lorsque c'est nécessaire, il reprend ses écrits pour rechercher la formulation qui convient le mieux et préciser ses intentions et sa pensée. Il utilise à bon escient les principales règles grammaticales et orthographiques. Il emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis. Dans des situations variées, il recourt, de manière spontanée et avec efficacité, à la lecture comme à l'écriture. »

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre :

« En classe, l'élève est amené à résoudre un problème, comprendre un document, rédiger un texte, prendre des notes, effectuer une prestation ou produire des objets. Il doit savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, prendre la parole, travailler à un projet, s'entraîner en choisissant les démarches adaptées aux objectifs d'apprentissage préalablement explicites. Ces compétences requièrent l'usage de tous les outils théoriques et pratiques à sa disposition, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, la capacité à utiliser de manière pertinente les technologies numériques pour faire des recherches, accéder à l'information, la hiérarchiser et produire soi-même des contenus. »

« L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus. »

« L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser. »

« L'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres. Il sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur. »

## Objectif n° 2 du projet d'école ou de réseau 2016-2019 :

**Améliorer la production d'écrits** (« Comment réinvestir au mieux mes connaissances en situation d'écriture »)

**Indicateur(s) :**

- Elèves ayant des difficultés dans le domaine de la production d'écrits (analyse des données des évaluations de circonscription)



**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

Valeur de départ : Cycle 2:26,2 % Cycle 3: 34,8%

Valeur cible : Faire baisser ce taux à 10%

Actions	<input checked="" type="checkbox"/> de classe	<input checked="" type="checkbox"/> interclasses	<input checked="" type="checkbox"/> de cycle	<input checked="" type="checkbox"/> inter-cycles
Tout au long de l'année.				
<b>Classes engagées</b> L'ensemble des classes de l'école.	<b>Enseignants engagés</b> Tous les enseignants. Maître PDMQC Membres du RASED Le (ou la) directeur (trice)		<b>Autres acteurs</b>	

Déclinaison de l'objectif retenu (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues Cycle(s) ou classe(s) concerné(s) Cycle(s) ou classe(s) concerné(s)	Axe(s) projet d'école	Echéancier				Modalités d'évaluation
				Action pérenne	2017/2018	2018/2019	2019/2020	
<b>Objectif d'enseignement :</b> <b>Amener les élèves à écrire sans erreur un texte en respectant l'orthographe lexicale et grammaticale.</b>  <b>Concevoir et écrire de manière autonome un texte cohérent en utilisant ses connaissances orthographiques et grammaticales</b>  <b>Augmenter son envie d'écrire pour communiquer</b>  <b>Maîtriser les outils informatiques tout au long de sa scolarité.</b>	Ecrire un texte de quelques lignes. * Tenir compte des contraintes propres à chaque type d'écrit.  Construire un récit, relater un événement. Réutiliser dans la production les caractéristiques des différents types de textes. Noter les informations recueillies à l'occasion de lectures, faire un compte-rendu. Présenter de manière compréhensible son point de vue.	<u>1) DAILE (CP, CE1 et CE2) et projet GS-CP</u>	1	X	X	X	X	-Résultats dans les compétences élèves visées au cycle 2 et 3 (analyse des livrets scolaires, Evaluations périodiques, circonscription). Résultats aux évaluations dans ce domaine. « richesse » du cahier d'écrivain  - Création et utilisation effectives des outils envisagés. - Bilan des pratiques renouvelées.  -Mise en œuvre effective de la programmation.  -Elaboration de programmation
		<u>2) Journal d'école / Site Internet (tous les cycles)</u>	1 et 3	X	X	X	X	
		- Poursuivre la parution du journal de l'école et refondant la maquette -Ecriture du journal trimestriel - Développer le site Internet en le rendant participatif. Blog, un journal à l'année	1 et 3	X	X	X	X	
		<u>3) Produire des écrits courts, quotidiennement, dans toutes les disciplines (tous les cycles)</u> - Développer la pratique de la dictée à l'adulte en petits groupes et en groupe classe même en cycle 3. - Amener les élèves qui peuvent tirer parti de l'autonomie à relire et réviser une production à partir de deux conseils écrits. Pratique prioritaire sur l'école, tout au long du parcours de l'élève, dans chaque classe. Des temps d'échanges sur les pratiques sont programmes chaque année pour mutualiser. -Mise en place d'ateliers d'écriture inter classes, inter écoles sur une période définie	1 et 3	X	X	X	X	

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

<p><b>Stratégies :</b>  <b>Rénovation et harmonisation des pratiques de la production d'écrits</b>  <b>Ecrire quotidiennement dans toutes les disciplines.</b></p>	<p>- Mise en place du Cahier d'Ecrivain dès le CP</p> <p>Des PPRE peuvent être centrés sur cette priorité</p>								
	<p><b>4) Printemps des poètes :</b>                  - Ecrire et lire des poèmes</p>	1 et 3	X	X	X	X	X	X	
	<p>5) <u>Création de films</u> (en lien avec les TICE). Ecole et cinéma</p>	1			X	X			
	<p>6) Programmer les <u>apprentissages dans le domaine de la production d'écrits (tous les cycles) :</u></p>	X	X	X	X	X	X		
	<p>- Parcours / types d'écrits de la CP au CM2 (programmation commune) avec une focale sur écrire des problèmes et des écrits scientifiques.</p>	X	X	X	X	X	X		
	<p>- Etablir des critères d'évaluation communs aux deux cycles en production d'écrit et en orthographe.</p> <p>- Centrer, si nécessaire, sur quelques périodes l'APC sur cet axe tous niveaux confondus.</p>	X	X	X	X	X	X		
									<p>et de progression par cycle.</p> <p>-Uniformisation des manuels et méthodes.</p> <p>La production d'écrit dans la classe : syntaxe, cohérence, orthographe grammaticale ...</p> <p>.</p> <p>- Appropriation des outils par l'équipe enseignante et les élèves.</p> <p>Augmentation significative de la production d'écrits</p>

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

« L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen. Ce domaine fait appel : - à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même ; - à des connaissances et à la compréhension du sens du droit et de la loi, des règles qui permettent la participation à la vie collective et démocratique et de la notion d'intérêt général ; - à la connaissance, la compréhension mais aussi la mise en pratique du principe de laïcité, qui permet le déploiement du civisme et l'implication de chacun dans la vie sociale, dans le respect de la liberté de conscience. Ce domaine est mis en œuvre dans toutes les situations concrètes de la vie scolaire où connaissances et valeurs trouvent, en s'exerçant, les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun. »

« L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser. L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance. La règle et le droit L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la

classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice. Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées. .. »

« L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes. Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. Il comprend les choix moraux que chacun fait dans sa vie ; il peut discuter de ces choix ainsi que de quelques grands problèmes éthiques liés notamment aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques. L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général. Il met en application et respecte les grands principes républicains. »

« L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il comprend en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement. L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte. »

### **Objectif n° 3 du projet d'école ou de réseau 2016-2019 :**

**Mieux vivre ensemble à l'école, développer le sens de la responsabilité, de la solidarité, du respect, ainsi que les échanges inter-écoles**

**Indicateurs :**

- Le respect des règles communes et connues de tous, l'harmonisation des attitudes et des réponses des adultes au sein de l'école et la mise en place d'espaces de paroles de l'élève ont permis de développer une école plus accueillante au climat plus serein.
- Indicateur(s) : nombres d'accidents signalés au cours des récréations dus à des problèmes relationnels entre élèves (bagarres, insultes, perturbation de jeux,...)  
Valeurs de départ : 24 sur 6 mois de classe.  
Valeur cible : faire baisser ces incidents de tiers.
- Indicateur(s) : nombre d'incidents nécessitant la convocation des parents ou la constitution d'une équipe éducative  
Valeur de départ : 4 (équipes éducatives)  
Valeur cible : Baisse du nombre d'incidents nécessitant la convocation des parents ou la constitution d'une équipe éducative.
- Indicateur(s) : difficulté à coopérer et à accepter un point de vue différent lors de travaux de groupes, de jeux collectifs, de travaux en projets  
  
Valeurs de départ : Observation des comportements lors de travaux de groupe (tensions relevées sur une dizaine de travaux de groupe : ....?)  
  
Valeur cible : faire baisser les tensions observées.

Actions	<input checked="" type="checkbox"/> de classe	<input checked="" type="checkbox"/> interclasses	<input checked="" type="checkbox"/> de cycle	<input checked="" type="checkbox"/> inter-cycles
---------	---	--	--	--

Tout au long de l'année.

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

Classes engagées L'ensemble des classes de l'école.		Enseignants engagés Tous les enseignants. Maître PDMQC Membres du RASED Infirmière scolaire Le (ou la) directeur (trice)			Autres acteurs			
Déclinaison de l'objectif retenu (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues Cycle(s) ou classe(s) concerné(s) Cycle ou classe concernés	Axe(s) projet d'école	Echéancier				Modalités d'évaluation
				Action pérenne	2017/2018	2018/2019	2019/2020	
<b>Objectif d'enseignement :</b> Mieux vivre ensemble, améliorer le climat général dans les écoles, des relations entre élèves et entre élèves et adultes. Rendre les enfants acteurs de la vie de l'école. S'approprier les règles de vie à l'école et le respect de celles-ci.  <b>Stratégies :</b> Pratiques communes autour de la construction des règles de vie et de la pratique des débats réglés Se former à des dispositifs qui relèvent de la communication : enseignants et élèves (communication non violente).	- Respecter les règles de la vie en collectivité. - Prendre part à un échange : écouter autrui, formuler et justifier son point de vue ; remettre en cause et modifier ses jugements initiaux après un débat argumenté. - Coopérer avec ses camarades à un projet, en respectant des règles précises Respecter ses pairs et les adultes Différencier son intérêt particulier de celui du groupe.	<b>1) Réguler et comprendre la vie en société :</b> Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général -Construire des règles de vie. Faire trouver les valeurs qui sont sous-jacentes à ces règles de vie. Règles de vie à l'école et en classe. Echelle des sanctions. - Création d'un lieu de régulation et de parole au sein de l'école et dans les classes (Conseil de vie de classe, conseil de délégués, super délégués, Classe de découverte tous les 3 ans) - Programmation APER (Attestation de Première Éducation à la Route) /APS (Apprendre à Porter Secours). Journée prévention.	1 et 3	X	X	X	x	- Nombres d'incidents signalés en cours de récréation dus à des problèmes relationnels.  - Evolution des problèmes relationnels lors des travaux de groupe (grille d'observation par observateur extérieur)  - Bilan de l'harmonisation des pratiques des enseignants. Nombre d'incidents liés aux incivilités -Pérennisation des instances consultatives au sein de l'école (type conseil des élèves) ou autres dispositifs mis en œuvre <b>Recensement des actes d'incivilités : évolution</b>
		- Apprendre des jeux collectifs anciens qui nécessitent le respect d'une règle et qui peuvent être réinvestis en récréation. Apprendre à arbitrer un jeu.	1 et 3	X		X	X	
		- Proposer des activités collectives ou individuelles durant les récréations (coin calme, coin pour jeu de balle,...). - Jeux coopératifs	1 et 3	X	X	X	X	
		<b>3) Débats réglés :</b> - Mise en place de débats-philosophiques adaptés à l'âge des élèves avec nécessité d'argumenter et d'écouter les arguments de chacun. -Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes	1 et 3	X		X	X	
						X	X	

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

		<p>ou d'albums de littérature de jeunesse. --Organisation de débats réglés sur ces situations</p> <p><u>4) Observer, analyser, réguler :</u> - Construction de grilles d'observation commune - Mise en place d'observateurs du fonctionnement d'un groupe avec une grille d'observation. Filmer et analyser des situations de travaux en groupe. Définir une "charte du travail en groupe" - Mettre en place un cadre protecteur et à respecter - Se mettre d'accord en équipe sur des modalités pour la gestion des situations difficiles 2017-2018</p> <p><u>5) Encourager les conduites d'entraide, par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs.</u> - Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement. - Favoriser les conduites altruistes : APS</p>	1 et 3		X	X	X	
			1 et 3	X	X	X	X	
			1 et 3		X	X	X	
Construire et mettre en œuvre une démarche de Développement durable		<p>Nettoyons la nature</p> <p>Création d'un univers végéta au sein de l'école. Jardin pédagogique. Utilisation composteur</p> <p>Créer notre charte de l'éco-citoyen</p>	1 et 3	X	X	X	X	Labellisation EDDD à trois ans.
				X	X	X	X	

## Climat scolaire

**Libellé de l'action :** Les élèves ont besoin de travailler dans un climat serein pour réussir. « Agir sur le climat scolaire, c'est **prêter attention à la qualité des relations humaines dans l'établissement, à la qualité de l'organisation et des espaces de vie** » .

Référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

« L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen. Ce domaine fait appel : - à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même ; - à des connaissances et à la compréhension du sens du droit et de la loi, des règles qui permettent la participation à la vie collective et démocratique et de la notion d'intérêt général ; - à la connaissance, la compréhension mais aussi la mise en pratique du principe de laïcité, qui permet le déploiement du civisme et l'implication de chacun dans la vie sociale, dans le respect de la liberté de conscience. Ce domaine est mis en œuvre dans toutes les situations concrètes de la vie scolaire où connaissances et valeurs trouvent, en s'exerçant, les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun. »

« L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser. L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance. La règle et le droit L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice. Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les

libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées. ... »

« L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes. Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. Il comprend les choix moraux que chacun fait dans sa vie ; il peut discuter de ces choix ainsi que de quelques grands problèmes éthiques liés notamment aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques. L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général. Il met en application et respecte les grands principes républicains. »

« L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il comprend en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement. L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte. »

### **Objectif n° 4 du projet d'école ou de réseau 2016-2019 :**

#### **Améliorer le climat scolaire** *(Mettre en place les conditions d'émergence d'une équipe professionnelle et collaborative)*

**Indicateurs :**

- Le respect des règles communes et connues de tous, l'harmonisation des attitudes et des réponses des adultes au sein de l'école et la mise en place d'espaces de paroles de l'élève ont permis de développer une école plus accueillante au climat plus serein.
- Un climat scolaire partiellement dégradé :
  - Relations aux familles parfois conflictuelles
  - Nombreux comportements agressifs d'élèves en cour de récréation, voire en classe,
  - Décrochage scolaire d'un élève impliquant un projet de placement en ITEP,
  - Mauvaise image de l'école auprès de certains parents, ....
- Indicateur(s) : nombres d'accidents signalés au cours des récréations dus à des problèmes relationnels entre élèves (bagarres, insultes, perturbation de jeux,...)  
Valeurs de départ : 24 sur 6 mois de classe.  
Valeur cible : faire baisser ces incidents de tiers.
- Indicateur(s) : nombre d'incidents nécessitant la convocation des parents ou la constitution d'une équipe éducative  
Valeur de départ : 4 (équipes éducatives)  
Valeur cible : Baisse du nombre d'incidents nécessitant la convocation des parents ou la constitution d'une équipe éducative.
- Indicateur(s) : difficulté à coopérer et à accepter un point de vue différent lors de travaux de groupes, de jeux collectifs, de travaux en projets  
Valeurs de départ : Observation des comportements lors de travaux de groupe (tensions relevées sur une dizaine de travaux de groupe : ....?)  
Valeur cible : faire baisser les tensions observées.

Actions	<input checked="" type="checkbox"/> de classe	<input checked="" type="checkbox"/> interclasses	<input checked="" type="checkbox"/> de cycle	<input checked="" type="checkbox"/> inter-cycles
---------	---	--	--	--



**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

Tout au long de l'année.					
<b>Classes engagées</b> L'ensemble des classes de l'école.		<b>Enseignants engagés</b> Tous les enseignants. Maître PDMQC. Membres du RASED Infirmière scolaire Le (ou la) directeur (trice)		<b>Autres acteurs</b>	
<b>Déclinaison de l'objectif retenu</b> <i>(pour les enseignants)</i>	<b>Compétences visées</b> <i>(pour les élèves)</i>	Mise en œuvre des actions prévues Cycle(s) ou classe(s) concerné(s) Cycle ou classe concernés	<b>Axe(s) projet d'école</b>	<b>Echéancier</b>  Action pérenne    2017/2018    2018/2019    2019/2020	<b>Modalités d'évaluation</b>

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

<p><b>Objectif d'enseignement :</b> Mieux vivre ensemble, améliorer le climat général dans les écoles, des relations entre élèves et entre élèves et adultes. Rendre les enfants acteurs de la vie de l'école. S'approprier les règles de vie à l'école et le respect de celles-ci. Améliorer le « Vivre Ensemble » afin de permettre aux élèves de mieux construire leurs apprentissages. Ce projet vise à améliorer les relations : entre élèves, entre enseignants, entre élèves/enseignants, avec les partenaires de l'école (familles, municipalité...) ainsi que le respect du matériel.</p> <p><b>Stratégies :</b> Pratiques communes autour de la construction des règles de vie et de la pratique des débats réglés Se former à des dispositifs qui relèvent de la communication : enseignants et élèves (communication non violente). Ecole apprenante. Pilotage</p>	<p>- Respecter les règles de la vie en collectivité. - Prendre part à un échange : écouter autrui, formuler et justifier son point de vue ; remettre en cause et modifier ses jugements initiaux après un débat argumenté. - Coopérer avec ses camarades à un projet, en respectant des règles précises Respecter ses pairs et les adultes Différencier son intérêt particulier de celui du groupe.</p>	<p><u>1) Mise en place et appropriation par tous de règles de vie très explicites, adaptées aux différents lieux et aux âges concernés :</u> - Partage équitable des responsabilités par les élèves.</p> <p><u>2) Mise en valeur des comportements positifs des élèves, mais aussi de tous les adultes (enseignants, parents, personnel municipal...) :</u> - Livret d'accueils enseignants (vadémécum), parents, élèves, - Vadémécum : comment recevoir les parents ? - Pilotage par un membre de l'équipe - Blog, journal solaire</p> <p><u>3) Vigilance renforcée en surveillance de récréation.</u> - Aménagement de la cour. - Récréation considérée comme temps éducatif</p> <p><u>4) Développement du rôle du langage dans la résolution des conflits. Apprentissage de la verbalisation, de la médiation et de la « mise à distance » Apprentissage de la « mise en mots » et de l'écoute de l'autre:</u> - Election de super-délégués des élèves en cycle 3 et participation au conseil d'école. - Election de délégués - Conseil de classes, débats réglés - Messages clairs - Ateliers philosophiques dans toutes les classes, dès le CP --Organisation de débats réglés sur des situations</p> <p align="center">Exemple :</p> <p>Modalité de mise en œuvre - Action inscrite au projet d'école (axe annuel : « Différence et Tolérance ») - Durée : toute l'année 1) 1ère période : élection des délégués : 2 délégués par classe, super-délégués de cycle 3 - Affichage des « programmes », vote, 1er Conseil - Elaboration, mise en place et appropriation des règles de vie dans l'école. 2) 2ème période : journée « de la gentillesse » : écrire un mot gentil au destinataire de son choix. Affichage à la vue des tous. - Ateliers philo :</p>	<p>1 et 3</p> <p>1 et 3</p> <p>3</p> <p>1 et 3</p> <p>1 et 3</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>x</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>- Nombres d'incidents signalés en cours de récréation dus à des problèmes relationnels. Recensement des actes d'incivilités : évolution</p> <p>- Evolution des problèmes relationnels lors des travaux de groupe (grille d'observation par observateur extérieur)</p> <p>- Bilan de l'harmonisation des pratiques des enseignants. Nombre d'incidents liés aux incivilités - Pérennisation des instances consultatives au sein de l'école (type conseil des élèves) ou autres dispositifs mis en œuvre</p> <p>- Diminution du nombre de « plaintes » de parent. Avis des</p>
--	---	--	--	---	---	---	---	---

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

		<p>toute l'année à partir de la rentrée de Toussaint                      - 1 thème commun par période, 4 séances par thème : l'amitié/ la différence/ respect et politesse/ vérité et mensonge                      3) 5ème période : journée « jeux coopératifs »                      - Fête de l'école sur le thème de l'année</p> <p>5) Travail permanent sur l'estime de soi (réflexion de l'équipe sur le statut de l'erreur et les modalités d'évaluation):                      - Rôle de l'évaluation. Harmonisation des pratiques. Construction commune du rôle de l'évaluation. Cf. Antibi.                      - Statut de l'erreur                      - Evaluations communes par niveau (de classes, diagnostiques, finales) plutôt de classes.</p> <p>6) Vers une école apprenante :                      - Le pilote, un rôle défini. Une fois l'action retenue par l'équipe, l'un des membres (volontaire) se propose pour la piloter...                      Piloter c'est...                      Prendre la responsabilité de l'action en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en synergie des acteurs (réunions, Co-construction, recherche documentaires...)</li> <li>• Recherche de contenus, de documents permettant au groupe d'avancer ;</li> <li>• Préparation des réunions consacrées au sujet ;</li> <li>• Animations des réunions consacrées au sujet ;</li> <li>• Création d'un classeur « mémoire » de l'action qui reste dans les documents de travail de l'école : ce classeur peut être alimenté par chacun des acteurs du projet <b>plus stockage en ligne</b>.                      Un pilote peut solliciter des ressources internes ou externes :                      Exemples &gt; une conseillère pédagogique pour la mallette CP, le RASED pour les besoins</li> </ul>	<p>3</p> <p>1 et 3</p> <p>1 et 3</p>		<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>		<p>parents.</p> <p>- Diminution du nombre de conflits entre élèves                      - Amélioration globale du comportement des élèves</p> <p>- Amélioration des résultats scolaires</p> <p>- Amélioration des relations avec la municipalité                      -Plaisir de venir à l'école....</p> <p>- Régulation en conseils des maîtres</p> <p>Sur les pratiques des enseignants :                      - Augmentation des échanges, de la coopération.                      Sur le leadership et les relations professionnelles :                      - Amélioration des relations et de l'implication professionnelle.</p> <p>Sur l'école /</p>
--	--	---	--------------------------------------	--	----------------------------	----------------------------	--	--

**PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

		<p>d'évaluations, une collègue de l'école qui a développé une compétence dans un domaine, etc. ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- régulation en conseil des maîtres (ce qui va, ce qui ne va pas)</li> <li>- Conseil de cycle à chaque période par cycle de suivi des élèves en difficulté.</li> </ul>						<p>l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revalorisation de l'image de l'établissement auprès des parents et de la municipalité.</li> <li>-Création d'une fiche d'auto positionnement et diagnostiquer le climat scolaire</li> <li>-Bilan du climat scolaire chaque année</li> <li>-Création d'une grille</li> </ul>
--	--	--	--	--	--	--	--	--